Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 26 (1938)

Heft: 517

Artikel: Réunions féministes internationales

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliothèque publique et universitaire - GENEVE 19 FÉVRIER 1938 — GENEVE

VINGT-SIXIÈME ANNÉE. - Nº 517

DIRECTION ET RÉDACTION M¹¹e Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mue Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale

de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs ABONNEMENTS

ANNONCES

SUISSE.... Fr. 6.—
Le numéro... 0.25
Ist absensesh privat de 1" quarvier. A parti qu'ille qu'ille dilliré des absensesh de 6 mois (3 fc.) nibbin par la neutre de l'annie a court.

...Les morts dont on garde le souvenir tendre ne sont jamais tout à fait morts.

I(eanne) V(UILLIOMENET)

LA VIE DU PAYS

Femmes électrices, comment voteriezvous dimanche?...

Une triple votation fédérale va avoir lieu le 20 février. Notre but est de donner ci-après à nos lectrices un aperçu des problèmes qu'elle

nos lectrices un aperçu des problèmes qu'elle pose.

La première décision à prendre est due à l'initiative du canton des Grisons, et semble acceptée d'avance dans tous les milieux: il s'agit de déclarer langue nationale le romanche, cette très ancienne langue, dérivée directement du latin, et parlée encore avec quelques variantes par 44.000 habitants des vallées grisonnes. Elle serait ajoutée au trois autres langues nationales énumérées à l'art. 116 de la Constitution fédérale, mais les instances fédérales et les textes des lois continueraient, comme par le passé, à ne reconnaître que trois langues officielles. L'adoption de cette initiative sera donc avant tout un geste de solidarité morale envers cette minorité linguistique, et apportera un appui aux efforts de ceux qui se apportera un appui aux efforts de ceux qui se dépensent depuis de longues années pour sau-vegarder la culture romanche. Espérons donc que le vote sera unanime à ce sujet.

vegareer la culture romanene. Esperons donc que le vote sera unanime à ce sujet.

La seconde question soumise aux électeurs provient d'une initiative communiste, qui demande la suppression des arrêtés fédéraux dits d'urgence, parce qu'ils sont soustraits au referendum et à la votation populaire. Aucum doute que des abus n'aient été faits en haut lieu de cette clause d'urgence, et qu'au lieu de l'appliquer uniquement à des mesures dont la mise en vigueur ne pouvait souffrir aucun retard, elle ait été utilisée plus d'une fois pour imposer des décisions sans urgence, mais dont l'adoption par les électeurs pouvait paraître douteuse. Malheureusement, cette initative compromet la valeur de ce retour aux principes démocratiques par l'adjonction d'une paratre douteuse. Mannetuesnein, cette mitiative compromet la valeur de ce retour aux
principes démocratiques par l'adjonction d'une
notion nouvelle: pourront être soustraits à la
votation populaire les lois et arrêtés fédéraux
qui serviront les intérêts du peuple travailleur,
s'ils obtiennent l'assentiment des 3/4 des membres présents à l'Assemblée fédérale. Cette
clause vague, qui élimine entièrement la notion d'urgence, mais qui la remplace par une
nouvelle restriction inadmissible du droit référendaire des électeurs, et ouvre ainsi la portférendaire des électeurs, et ouvre ainsi la porteux définitions les plus arbitraires, nous semble rendre inacceptable le texte proposé.

La troisème des initiatives soumises à la
votation populaire samedi et dimanche est une
manifestation pacifiste de l'« Union Européemne » contre l'industrie privée des armements. Elle reprend sous une forme un peu
différente les réformes discutées et réclamées
en 1932 par la Commission suisse d'études

différente les réformes discutées et réclamées en 1932 par la Commission suisse d'études pour la lutte contre les industries de guerre, aux travaux de laquelle ont aussi participé nos grandes associations féminines nationales. Cette initiative propose que, seule, la Confédération soit autorisée à fabriquer des armes et des munitions, et cela pour autant que la défense nationale l'exige (jusqu'à présent, le monopole fédéral était limité à la fabrication de la poudre). La Confédération pourrait toutefiois accorder des licences pour cette fabrication à des citoyens et des Sociétés suisses, qui seraient soumis à un contrôle strict et permaent. Toute importation, exportation, et trannent. Toute importation, exportation, et tran-sit de matériel de guerre ne serait possible qu'avec l'autorisation de la Confédération. Le Conseil Fédéral fait opposition à ce pro-

Le Conseil Fédéral fait opposition à ce projet, non pas en principe, mais parce qu'il y voit un certain danger. Pour entretenir en Suisse une industrie qui puisse répondre aux besoins d'armement en cas de guerre, et pour avoir toujours sous la main le personnel compétent pour ce travail, la fabrication limitée aux besoins de notre défense nationale serait insuffisante, et une certaine somme de produits d'exportation serait de ce fait nécessaire en période de paix. Le Conseil Fédéral opposedonc à l'initiative un contre-projet, qui fait dépendre la fabrication de tout autre matériel

¹ Certaines données de cet article sont em-pruntées à un travail sur le même sujet de M^{me} Thalmann-Antenen (Frauenfeld).

de guerre de l'obtention d'une licence fédérale, et qui prévoit un contrôle et des prescriptions spéciales pour cette production. Enfin, ce contre-projet n'admet l'importation, l'exportation et cas échéant le transit d'armes munitions qu'avec une autorisation de la Con-

fédération.

Ces deux points de vue peuvent se défendre, et chaque électeur les examinera suivant sa conscience. Ce qui importe avant tout, c'est que l'un des deux projets soit adopté, et que tous deux ne soient pas rejetés. Si cette votation peut mettre fin chez nous à la spéculation privée qui favorise la guerre et ses horreurs parce qu'elle assure des fortunes à ceux qui la varieurent parce pars aux entr'ouvert qui la pràtiquent, notre pays aura entr'ouvert la porte au passage d'un principe d'humanité.

A. Leuch.

la porte au passage d'un principe d'humanité.

A. Leucit.

A. Leucit.

Nous recevons sur cette même question du contrôle de l'industrie privée des armements un communiqué du Comité d'initiative « Union européenne» qui, attirant l'attention sur le danger que représenterait, en annulant tout bulletin, un double vote afirmatif (ceci à l'égard des électeurs indéeis ou trop bien intentionnés!) se déclare en même temps satisfait par le contre-projet du Conseil fédéral, et recommande de le voter, même à l'exclusion de l'initiative que ses auteurs n'ont lus eu le temps de retirer. De ce communiqué nous détachons encore les passages suivants, qui nous montrent l'urgence du contrôle de cette industrie néfaste. (Réd.).

...Il n'existe guère de pays comme la Suisse dans lequel tout le monde — et cela sans que l'Etat s'en occupe — puisse fabriquer et exporter du matérier de guerre. La sécarité et l'intégrité de la Suisse demandent impérieusement que les douteux trafiquants d'armes, que les étéments dangereux de « l'Internationale sanglante de l'industrie de guerre » soient bannis de notre pays. Aussi longtemps que chacun peut abuser sans sorupule de la neutralité de notre sol pour y aire ses affaires d'armements, nous nous exposons aux dangers politiques les plus tristes sur la mort — Pindustrie des armements fleurit au décriment de l'Europe entière, nuisent grandement au prestige de notre pays.

Mettre fin à ces dangers, servir la sécurité et l'intégrité de la Suisse, tel était le but de l'initiative populaire pour la surveillance de l'industrie privée des armements, initiative qui a décidé le Conseil rédéral et l'Assemblée Fédérale à élaborer et à soumettre au vote populaire un projet de revision de l'art. 41 de la Constitution fédérale, Ainsi l'initiative a rempli sa tâche, puisque ses idées principales sont cortenues dans ce contre-projet. C'est donc sur celui-ci que s'unissent toutes nos forces...

Une protestation féminine contre les massacres d'enfants

Les femmes rassemblées à Bienne sous les Les femmes rassemblees a Bienne sous les auspices du groupement La Femme et la Démocratie expriment leur horreur pour les méthodes de guerre actuelles que les chefs d'armées n'hésitent pas à employer en lançant des bombes sur les populations civiles sans défense, écrasant et tuant ainsi de nom sans defense, ecrasant et tuant ainsi de nom-breux enfants. Elles en appellent à la Société des Nations, comme à tous ceux, hommes et femmes, que révoltent ces procédés, afin que tout au moins les enfants, victimes innocentes de toute guerre, soient mis à l'abri de pareilles executée.

(Résolution unanimement adoptée par les participantes à la « Journée de Bienne », du 6 février 1938).

Réunions féministes internationales

Le Comité pour la paix et le désarmement créé par les grandes organisations féminines internationales, et que préside avec tant de compétence et d'activité Miss Dingman, si contact de la compétence et d'activité Miss Dingman, si contact de la contract de con nue dans les milieux féministes de Genève, a fixé du 1^{er} au 3 mars les dates de ses prochaines réunions convoquées à La Haye. La méthode excellente adoptée par ce Comité est

Berthe BOUVIER:

Portrait de sa mère

(Voir article en 2º page)



en effet de ne pas toujours tenir ses sessions à Genève, quand bien même il a son siège dancette ville, mais de les réunir tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des capitales euro-péennes, ceci afin d'intéresser aux problèmes

qu'il discute un plus grand nombre de fem-

De ces trois journées de La Haye, celle du 2-mars sera entièrement consacrée à une Conférence d'études de cette importante ques-tion: Les aspects économiques du problème de la paix. Mrs. Barbara Wootton, l'une des de la paux. Mrs. Barbara Wootton, l'une des plus remarquables économistes anglaises, a bien voulu accepter de venir tout exprès de Londres pour ce jour-là, ce qui fait prévoir des séances d'un vif intérêt. Deux autres jours de cette session seront consacrés aux discussions habituelles du Comité, à sa politique, ses projets d'activité, son administration intérieure, etc., réunions dans lesquelles îl va toujours beaucoup à apprendre.

que, ses projets d'activité, son administration intérieure, etc., réunions dans lesquelles îl y a toujours beaucoup à apprendre.

De plus, et profitant de cette occasion de rencontres dans un pays habité par deux des membres de son Comité Exécutif, Mrs. Corbett Ashby a convoqué spécialement les membres de son Bureau à Amsterdam pour le 27 février, afin de mettre au point différentes questions d'ordre pratique touchant aux réunions en 1938 de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Le lendemain, 28 février, aura lieu, à Amsterdam également, une rencontre des déléguées des organisations collaborant au Congrès « La femme, la Paix et la Démocratie »; et des conférences publiques sur des questions d'intérêt international sont prévues dans plusieurs autres villes de Hollande, à Rotterdam et à Utrecht, notamment. Bien que cette période de la fin de février et du début de mars soit encore trop près des frimas pour être celle durant laquelle le pays des tulipes est en beauté, îl y a là en perspective de helles journées de rencontres et de discussions entre femmes préoccupées des mêmes problèmes, et dans l'atmosphère si accueillante que savent créer nos amies hollandaises. Les lecteurs du Mouvement en auront naturellement des échos.

La femme et la démocratie

La Journée de Bienne (6 février 1938)

C'est décidément une heureuse idée que de dé-centraliser nos réunions féminines suisses: preuve en est le succès que rencontra la « Journée » du Groupement « La Femme et la Démocratie » convoquée à Bienne l'autre dimanche, et l'intérêt très vif que lui manifestèrent de très nombreux membres des Sociétés féminines biennoises, soit par leur présence, soit par la façon parfaite dont elles en organisèrent toute la partie pratique. Un bon contingent était aussi venu de Berne; Bâle et Zurich étaient honorablement représentées alors que la Suisse romande brillait, comme tou-jours ici, par son petit nombre: 4 Genevoises,

2 Neuchâteloises (cantón pourtant si directement voisin) et 0 Vaudoise... C'est un peu humiliant voisin) et 0 Vaudoise.. C'est un peu humiliant a constater. Faut-il croire que les problèmes de la démocratie, que les évènements de nofre vie nationale, nous touchent moins que nos Confécrées? Car les arguments connus: la famille, la fatigue, la dépense, la profession, la nécessité du repos du dimanche, etc... valent pour elles comme pour nous. La langue, nous dit-on: trop d'allemand dans ces réunions! Oui, mais aussi dans quel cercle vicieux ne nous enferme pas ce prétexte, lorsque, pour tenter d'attirer davantage les membres de nos Sociétés romandes à ces réunions, nous demandons timidement qu'une part plus grande soit faite à la partie française du programme, les organisatrices sont malheureusement fondées à nous répondre que, pour la fai-ble proportion de celles qui prennent la peine de venir d'outre Sarine, il n'est vraiment pas nécessaire de prévoir l'emploi d'une autre langue que celle des nonante-cinq-centièmes des par-ticipantes!

Et cette indifférence — car comment motiver autrement cette abstention? — est franchement regrettable. Pour des suffragistes, qui connaissent leurs responsabilités de futures citoyennes, pour des éducatrices que préoccupe la mentalité de la génération qui monte, pour des femmes qui se proclament volontiers patriotes, ces rencontres, ces discussions larges et courtoises de questions, qui doivent nous intéresser toutes pour la seule et bonne raison que nous sommes toutes des femmes suisses, sont extrêmement fécondes; ceci même lorsque nous sommes toutes d'accord sur le sujet en discussion, comme cela a été le cas l'autre dimanche, car s'il ne surgit guère alors d'occasions d'entendre des opinions opposées, l'on peut creuser davantage la question à l'ordre

C'était celle de l'éducation civique de la jeu-C'était celle de l'éducation civique de la jeunesses: comment peuvent y contribuer la famille, l'école, les Sociétés féminines, les groupements de jeunesse? Le système dit des «tables rondes», employé l'an dernier à Zurich lors de la Conférence internationale d'études, repris à nouveau et impeccablement mis en œuvre par Mme Leuch, permit à beaucoup de celles qui n'auraient jamais osé ouvrir la bouche au cours d'une séance plénière l'occasion d'apporter leur contribution — quand bien même nous avous noté pas mal de participantes muettes autour de certaines tables! participantes muettes autour de certaines tables!

Mile Bosshard, professeur à Winterthour et rapporteur général, introduisit très clairement les discussions de groupes, puis une fois celles-ei ter-minées, donna la parole à chaque chef de table pour exposer les conclusions auxquelles l'on avait abouti sous sa direction. La place nous manque malheureusement totalement aujourd'hui pour publier toutes ces conclusions, qui prirent dans plusieurs cas la forme de véritables thèses: bornonsnous à relever avec Mbe Bosshard que, à chacune de ces tables, l'umanimité se fit sur la nécessité absolue d'une éducation civique, envisagée, de façon pratique et concrète. Car cette éducation civique doit servir la vie et doit par conséquent tenir compte de tous les éléments de l'existence quotidienne. A l'unanimité également abouti sous sa direction. La place nous manque